

# Monsieur Valls, votre réforme doit affirmer le rôle économique des régions

**Gérard Longuet**

*Ancien ministre, sénateur (UMP) de la Meuse*

**R**éformer les collectivités tel que l'entend Manuel Valls peut avoir son intérêt à condition de renforcer leur rôle économique. Dans le millefeuille territorial, il est communément accepté que la région doit être le chef de fil de l'action économique locale dont les élus attendent qu'elle favorise l'emploi. Pourquoi pas, mais certainement pas aux conditions d'aujourd'hui. Durant les « trente glorieuses », les régions n'existaient pas ou presque, il fallait pouvoir accueillir dans nos territoires des emplois industriels que l'économie nationale et les investissements étrangers suscitaient au rythme de 200 000 emplois supplémentaires chaque année. La Datar y présidait et l'Etat avait la main.

Depuis le deuxième choc pétrolier (1979), l'action est défensive : maintenir ce qui existe ou compenser ce qui disparaît. L'Etat a perdu la main pour l'essentiel. Avec l'ouverture totale des frontières et la libre circulation des capitaux, seule la compétitivité d'un territoire permet d'espérer des emplois. Peu à peu, tous les atouts dont dispose chacun des territoires s'érodent à leur tour. Mais perdurent les obstacles au développement pour des régions, par exemple l'éloignement des grands centres, de décision, de prêts ou de financement. Même la matière première locale n'est plus un atout suffisant pour fixer une activité quand le marché mondial permet d'acquérir au meilleur coût tout ce qui est produit dans le monde et de transformer des matières premières françaises. Enfin, la main-d'œuvre qualifiée est désormais disponible dans le monde entier, formée et moins coûteuse. Nos bassins locaux de main-d'œuvre pour la concurrencer doivent bénéficier d'une excellence mondialement reconnue, comme l'aéronautique, le luxe, des spécialités de l'agroalimentaire.

Quant aux capitaux, la France n'en produit pas assez et surtout ne sait pas les garder. Bien au contraire, elle donne le sentiment de décourager ceux des investisseurs tentés de venir chez elle. Or, sans capitaux, pas de recherche, pas de développement, pas de produits innovants, pas de marchés nouveaux conquis. En France, les financements publics existent. Ils ne sont pas régionaux, mais nationaux. De plus, les capitaux publics sont rares et lents à se mobiliser. Surtout, et on ne peut pas s'en plaindre comme contribuables, ils sont prudents. Le capital-risque, privé ou public, découle de l'abondance des capitaux. Leur pénurie en France rend donc le risque difficile à financer. Chaque région s'efforce de valoriser ses atouts propres. Mais peuvent-elles combler des han-

dicaps nationaux si elles ne disposent pas d'une liberté plus grande, je ne le crois pas.

Si l'on veut donc que les régions prennent en charge une action économique publique, il faut leur donner trois responsabilités : la responsabilité d'organiser le temps de travail dans les limites des plafonds européens, par toutes les voies possibles – accord tripartite (entreprise, salarié, région) de compétitivité, « travailler plus pour le même prix » afin de garder l'emploi. Plus de souplesse et de modulation horaire, suspendre, par accord, les RTT, autoriser l'apprentissage à 14 ans et financer sur des bases attractives toutes les formes d'encouragement à la formation initiale et permanente par alternance, organiser le marché du travail pour en améliorer la réactivité.

Ensuite, la possibilité d'instituer des crédits d'impôt-développement : exonérer de l'impôt l'argent qui s'investit dans la production pour les marchés, qu'il vienne des entreprises ou de l'épargne des ménages. Face à l'Etat, les régions pourraient négocier des avantages fiscaux pour leurs entreprises conquérantes, en contrepartie soit d'aides d'Etat abandonnées, soit de clauses de retour à meilleure fortune dans les cinq ans. Enfin, les régions pourraient demander des régimes spécifiques pour autoriser des activités que l'Etat refuse, sur le plan national, ou encadre strictement, voire les dissuade de les mettre en place, qu'il s'agisse d'énergies nouvelles ou de normes environnementales.

## **Avec l'ouverture totale des frontières et la libre circulation des capitaux, seule la compétitivité d'un territoire permet d'espérer des emplois**

La perspective d'un éventuel désordre des régions françaises ne m'inquiète pas : ce qui marche dans une ou plusieurs régions sera vite généralisé, et ce qui gêne, sans résultat, sera abandonné. Les régions prendront leurs risques et leurs électeurs jugeront de la pertinence des chemins empruntés. L'uniformisation, c'est le contraire du dynamisme et du renouveau permanent. A marcher du même pas, on impose aux régions défavorisées les standards des régions riches et ainsi nous les condamnons à ne jamais pouvoir rattraper les plus avantagées. Donnons à chacun de nos grands territoires la liberté de leurs atouts et la responsabilité de certains choix. Leurs priorités seront différentes, leurs résultats aussi. Nos lois sont faites pour les territoires les plus riches et les plus avantagés. Les autres s'essouffleront et ne les rattraperont jamais si elles n'ont pas de vraies libertés pour construire de vrais avantages stratégiques régionaux. Et la France tout entière sera gagnante.

Seules ces responsabilités nouvelles justifieraient la réorganisation voulue par Manuel Valls. ■